

# LE RISQUE INCENDIE DE FORêt

Le territoire communal d'Estagel est concerné par un risque très élevé d'incendie de forêt dans sa partie nord (secteurs du Mont d'Estagel et du Mas de Jau) en limite avec Tautavel, dans sa partie est (secteur des Barrengs) en limite avec Calce, et dans sa partie sud (secteur du Mas d'en Durand) en limite avec Montner.

Le reste du territoire est concerné par un risque faible à très faible.

A titre d'information, la surface moyenne annuelle brûlée sur la commune d'Estagel entre 1974 et 2006 est comprise entre 6 et 10 hectares.

## Mesures prises :



## Vos obligations de débroussaillage

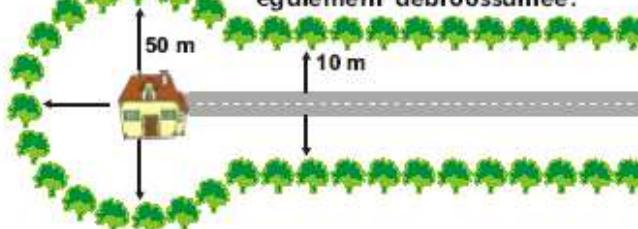
si vous êtes propriétaire en zone boisée ou à moins de 200m d'un massif forestier, de landes, garrigues ou maquis :

**Tous les ans, avant le 15 avril, les propriétaires ont obligation de débroussailler et maintenir en état débroussaillé leur terrain**

(Arrêté préfectoral du 18 mars 2004)

► Vous êtes en zone "non urbaine"\*

Vous avez obligation de débroussailler dans un rayon de 50m autour de toute construction, même dans le cas où cette distance dépasse les limites de votre propriété. Une bande de 10m de profondeur, de part et d'autre de la voie d'accès sera également débroussaillée.



Le maire peut porter de 50 à 100 mètres l'obligation de débroussailler

► Vous êtes en zone "urbaine"\*\* ou en zone spécifique listée par arrêté préfectoral :  
Vous avez obligation de débroussailler l'intégralité de votre parcelle, avec ou sans bâtiment.

## Pourquoi débroussailler?

### Pour vous protéger, vous et vos biens :

- parce que l'intensité d'un feu diminue lorsqu'il arrive dans une zone débroussaillée, il sera maîtrisé plus facilement.
- les services de secours pourront intervenir plus rapidement et avec un maximum de sécurité
- si toutefois le feu venait à passer, passant plus vite, les dégâts occasionnés seront moins importants.

## Pour un débroussaillage efficace il faut :

- 1 Eliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches.
- 2 Couper les arbres trop près des habitations et les arbustes sous les grands arbres.
- 3 Espacer les arbres afin que les branches ne se touchent pas.
- 4 Elaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimum de 2 mètres.
- 5 Se débarrasser des végétaux coupés par broyage, par évacuation en déchetterie ou en les compostant.

⚠ En aucun cas 'DEBROUSSAILLER' ne signifie : couper tous les arbres

\* définie par les documents d'urbanisme

# Consignes de sécurités en cas d'incendie de forêt

## Avant :

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde
- Débroussailler selon l'arrêté préfectoral du 18 mars 2004
- Prévoir des moyens de lutte (points d'eau, matériel, etc.)
- Repérer les chemins d'évacuation et les faire connaître aux personnes qui séjournent chez vous

## Pendant :

- |  |  |
|--|--|
| • Si vous êtes témoin d'un départ de feu   | Donnez l'alerte :sapeurs pompiers<br><b>18 ou 112</b>                    |
| • Ouvrir le portail de votre terrain   | Pour faciliter l'accès des pompiers                                      |
| • Arroser le bâtiment tant que le feu n'est pas là, puis rentrer les tuyaux d'arrosage (ils seront très utiles après)              |  |
| • Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et les éloigner si possible du bâtiment                                       | Pour éviter une explosion  |
| • Rentrer dans le bâtiment le plus proche  | Un bâtiment solide et bien protégé est le meilleur des abris             |
| • Fermer les volets, les portes et les fenêtres  | Pour éviter de provoquer des appels d'air (la fumée arrive avant le feu) |
| • Boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (aérations, cheminées, etc.)   |  |
| • Respirer à travers un linge humide   |  |
| • Arrêter la ventilation   |  |
| • Suivre les instructions des pompiers   | Ils connaissent le danger  |
| • Si vous êtes en voiture, gagnez si possible une clairière ou arrêtez-vous sur la route dans une zone dégagée, allumez vos phares | Pour être plus facilement repéré   |

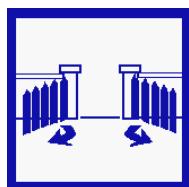
## Après :

- Eteindre les foyers résiduels

### LES REFLEXES QUI SAUVENT



Ne jamais vous approcher à pied ou en voiture d'un feu de forêt



Ouvrez le portail de votre terrain



Fermez les bouteilles de gaz à l'extérieur



Enfermez-vous dans un bâtiment



Fermez les volets